

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES HABITATIONS. De nombreuses aides existent

## Cherbourg-en-Cotentin crée un guichet unique

LE BÂTIMENT pèse 45% de la consommation d'énergie et 25% des émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi la rénovation énergétique est une priorité nationale dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Les élus de la communauté urbaine de Cherbourg (devenue la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin) et ceux de la Région Normandie (voir ci-dessous) en ont conscience depuis des années.

Mercredi, Arnaud Catherine (maire-adjoint de Cherbourg-en-Cotentin à l'innovation énergétique et à la maîtrise des énergies) a annoncé la création d'un nouveau service intitulé Pass Renov'Énergie.

## « Un service de bout en bout »

Ce sera une sorte de guichet unique pour que tous les habitants de la commune nouvelle ayant un projet ou se posant des questions « ne se perdent pas dans cet amas d'aides », explique le maire-adjoint.

En effet, les propriétaires et copropriétaires d'habitations peuvent bénéficier de nom-

breux dispositifs mais encore faut-il savoir lesquelles. « C'est un service de bout en bout » : des prémices d'un projet jusqu'à deux ans après les travaux ! « Nous sommes la troisième ville de Normandie à s'élancer », la première manchoise alors que la Communauté de communes Côte ouest centre-Manche va suivre.

## Dix plateformes en Normandie

Sur la Normandie, « il y aura à peu près dix plateformes lancées en 2018 », annonce Loïc Leproust de l'Ademe Normandie (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), partenaire de l'opération comme les 7 vents du Cotentin et le CDHAT. C'est l'équipe actuelle du CDHAT (une dizaine de personnes auquel s'ajoutera un recrutement en cours) qui composera l'essentiel de cette nouvelle plateforme qui se « veut un lieu de synergie », assure Didier Hue, le directeur.

Le coût de ce nouveau service est budgété au total des quatre ans à 633 000 € dont 110 000 € à la charge de la ville, le restant



→ Cherbourg annonce la création d'un nouveau service, le Pass Renov'Énergie.

étant assumé par l'Ademe et la Région Normandie. Si l'expérience s'avère efficace durant ces quatre ans, ce guichet unique pourrait fort bien s'étendre à l'échelle du Cotentin.

Jean-Philippe MASSIEU

► Pour tout renseignement, contactez l'équipe de Pass Renov'Énergie, 57 rue François La Vieille 50100 Cherbourg-en-Cotentin, au 02 33 01 53 19 ou par mail à pass.renov.energie@cherbourg.fr.

## Congrès le 23 mars

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin et l'équipe Pass Renov'Énergie (CDHAT et 7 Vents du Cotentin) seront au Salon de l'habitat, du 23 au 26 mars, dans la grande halle de La Cité de la Mer. Les particuliers pourront découvrir ce nouveau dispositif, s'informer et prendre les premiers contacts utiles à leur démarche. Lors de la première journée, « on va organiser un congrès professionnel de la rénovation de l'habitat », annonce également Arnaud Catherine. Dans cette opération, Cherbourg-en-Cotentin veut aussi accompagner la montée en compétences de la filière locale du bâtiment. Les professionnels seront incités à se former pour mieux répondre aux spécificités du marché. Cette mission est confiée à la Maison de l'emploi et de la formation (MEF) présidée par Claudie Launoy : « C'est une approche globale et territorialisée. C'est ce qui fait la force de ce nouveau service. »

« On va faire un conseil adapté. On mettra tout sur la table. »

Didier HUE  
Directeur du CDHAT

## 4 % des Normands

seulement pensent que l'Etat peut prendre en charge entre 31 et 40 % du budget de leurs travaux de rénovation énergétique. Pourtant, c'est bien la part qui peut être financée.

« Pour 100 millions d'euros investis par la région Normandie, 700 millions d'euros de travaux sont générés, et des emplois créés. »

David MARGUERITTE  
Vice-président du conseil Régional

## CHÈQUES ÉCO-ÉNERGIE. L'aide de la Région Normandie

## « Notre objectif : jouer le rôle de déclic »

## INTERVIEW

David Margueritte  
Vice-président de la Région Normandie

Quelles aides la Région propose-t-elle pour les rénovations énergétiques ?

Nous proposons plusieurs niveaux d'aides avec les chèques éco-énergie Normandie. Un premier chèque de 800 € est versé par la région pour un audit énergétique avec propositions de travaux avant d'engager une rénovation BBC (Bâtiment Basse Consommation).

Pour les travaux, la Région offre plusieurs niveaux d'aides : un chèque éco-énergie de 2 500 € pour une rénovation permettant un gain d'énergie de 40 %. Pour un gain de 60 %, l'aide est de 4 000 €, avec un supplément de 1 000 € pour des travaux réalisés par des artisans BBC. Pour une rénovation globale BBC en une seule fois, le chèque éco-énergie est de 9 200 €.

À qui, et sous quelles conditions ces aides sont-elles attribuées ?

Les chèques éco-énergie Normandie sont attribués aux particuliers, propriétaires occu-



→ David Margueritte, vice-président de la Région Normandie.

pants ou propriétaires bailleurs d'une maison située en Normandie et construite depuis plus de 15 ans. Ils sont conditionnés à la réalisation du projet de rénovation par des entreprises normandes RGE (Reconnu garant de l'environnement) et des professionnels conventionnés par la Région.

## Comment ce dispositif d'aides est-il encadré ?

Il y a un suivi des travaux, et une obligation de résultat à la fin du chantier. De plus, les prix sont vérifiés pour éviter qu'ils ne flambent.

## Les rénovations BBC impliquent-elles de nouvelles compétences ?

Oui. Nos investissements génèrent des travaux et des emplois, mais il y a des difficultés de recrutement. La Région va faire un diagnostic pour mesurer les besoins des entreprises et mettre en place des formations sur mesure. Notre objectif est de jouer le rôle de déclic pour franchir l'étape de la rénovation.

Propos recueillis par Maryse BELLEUX

02 33 01 53 19

## Carentan-les-Marais : Un exemple de rénovation



→ Dans la maison qui va être entièrement rénovée, 16, rue des Fontaines, à Carentan-les-Marais.

UNE MAISON de 100 mètres carré et sur trois niveaux est en cours de rénovation BBC (bâtiment Basse Consommation) 16, rue des Fontaines, à Carentan-les-Marais. Elle bénéficie d'un chèque éco-énergie Normandie de 10 000 €. À cette aide régionale, s'ajoutent une aide départementale accompagnée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de 12 500 €, et une aide de l'Europe (fonds Leader) de 10 000 €. Soit une enveloppe de 32 500 € pour coût total de travaux estimé entre 80 000 et 90 000 €, sans compter le cré-

dit d'impôt possible si le bénéficiaire n'a pas obtenu un prêt à taux zéro. Et Jean-Pierre Lhonneur, maire de Carentan-les-Marais, est « très content que des maisons de ce style soient rénovées en centre-ville. »

Maryse BELLEUX

► Chantier ouvert au public sur rendez-vous auprès du propriétaire, Nicolas René : 06 06 47 52 90 98. Renseignements sur les chèques éco-énergie Normandie : cheque-eco.normandie.fr, ou 02 31 06 98 98 (service environnement de la Région).

## Economies sur le chauffage

Selon un sondage opinionway réalisé par « monexpert-renovation-energie.fr », 39 % des habitants de Normandie ont froid en hiver dans leur logement. C'est tout de même 5 points de moins que la moyenne française, sans doute à cause de la douceur du climat normand. Les Normands préfèrent économiser sur le chauffage. Ainsi, 37 % coupent le chauffage (comme la moyenne française), 69 % retardent sa mise en route (+2 points/la moyenne en France) et 74 % baissent le thermostat (+3 points/la moyenne nationale).

## Confiance dans leurs artisans

Le même sondage montre que 72 % des Normands pensent que leurs artisans réalisent des travaux de qualité (+3 points/la moyenne nationale). Seul hic, seulement 50 % des Normands font confiance à leurs artisans sur le respect des délais (+2 points/la moyenne en France).